

La préfecture renouvelle son interdiction de rassemblement de tuning et running

L'arrêté préfectoral interdisant les rassemblements dans la ZI des portes Nord et rue Blaise Pascal est reconduit une nouvelle fois.

Tout rassemblement de personnes et de véhicules dont l'objectif est de réaliser des démonstrations de tuning et running est interdit »,

- du 1 au 4 septembre à 17h au 7 novembre à 6h
- du 8 au 11 septembre à 17h au 14 novembre à 6h
- du 22 au 25 septembre à 17h au 21 novembre à 6h
- du 29 au 2 octobre à 17h au 28 novembre à 6h.



Arrêté préfectoral - Interdiction de rassemblement automobile

Feuilleter

[Téléchargement](#)

application/pdf 228.55 Ko

Publié le Mardi 8 novembre 2022

Publié le 31 août 2023